

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 avril 2026

Le premier avril deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André ARROUCHE.

Présents : André ARROUCHE, Jean-Luc GAZEL, Nadège GIL, Cyril BOITTIER, Delphine GAZEL, Bruno GIRONA, Theodorus VAN DER RAADT, Corinne LOPETEGUI, Robert AOUDIA, Zehira MANCINA, Stéphanie PEYRAS, Mégane MOLINIER, David GARCIA, Marianne SAMUEL-GAVAT, Laurent CHARRAS, Fabienne THIVAND, Yannis FARGUES-MEUR, Pierre BLONDEAU, Maud VAUTHEROT

Représentés :

Excusés :

Absents

Le compte rendu de la dernière réunion en date du Vendredi 20 mars 2026 à été adopté à l'**unanimité**.

Marianne SAMUEL-GAVAT est élue secrétaire de séance à l'**unanimité**.

Monsieur le Maire propose au conseil de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Demande subvention suite à la tempête NILS – ETAT au titre de la DSEC
- Demande subvention grotte lauzinas - DREAL

et de reporter la désignation des commissaires pour la CIDD

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

Ordre du Jour

1- Constitution des Commissions Municipales

Monsieur le Maire propose de créer des commissions municipales.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se déterminer par délibération sur le **nombre de conseillers siégeant** dans chacune des commissions.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal **de fixer à cinq, le nombre de conseillers siégeant** dans les commissions municipales. Ce nombre comprends 4 conseillers + le président ou vice-président.

Après débat, proposition adoptée à la majorité.

Monsieur le Maire précise :

- Que Les commissions municipales ne sont composées que de conseillers municipaux (sauf pour la Commission Communale des Impôts Directs).
- Que les réunions de la commission ne sont pas publiques.
- Que le rôle des commissions est **seulement consultatif**. Les commissions émettent des avis ou propositions mais n'ont aucun pouvoir de décision :
- Que le Maire est le président de droit de toutes les commissions communales. En cas de partage des voix, il a voix prépondérante.
- Que lors de la première réunion, il est nécessaire de désigner un vice-président pour chacune des commissions.
- Le conseil municipal est incompétent pour désigner le vice-président d'une commission municipale.
- En cas d'empêchement ou de vacance du maire : le vice- président préside la commission communale
- Que lorsque le conseil municipal vote ses différentes commissions, celles-ci **peuvent être regroupées sur la même délibération y compris pour la CAO et le CCAS**. Il est inutile de faire une délibération par commission.
- Que les commissions peuvent se réunir n'importe quand
- Qu'elles ne sont soumises à aucun quorum
- Que les commissions sont donc convoquées par le maire ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le vice-président de chacune des commissions.

Monsieur le Maire propose au conseil de désigner les membres des commissions.
Monsieur le Maire propose que le vote se fasse à main levée

Après débat, proposition adoptée à la majorité.

Le conseil à l'unanimité décide de procéder au vote des membres des commissions à main levée.
Après débat Monsieur le Maire propose le tableau suivant et met au Vote.

COMMISSIONS OBLIGATOIRES

COMMISSION	Membres commission	2026
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	3 titulaires 3 suppléants	Jean-Luc GAZEL, titulaire Bruno GIRONA, titulaire David GARCIA, titulaire Cyril BOITTIER, suppléant Théo VAN DER RAADT, suppléant Delphine GAZEL, suppléante
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)	8 élus	Nadège GIL Laurent CHARRAS Jean Luc GAZEL Mégane MOLINIER Stéphanie PEYRAS Fabienne THIVAND Corinne LOPETEGUI Robert AOUDIA

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS	Membres commissions
POLE URBANISME – ÉCONOMIE ADMINISTRATION GENERALE <i>Délégation : Jean-Luc GAZEL</i>	
Commission Urbanisme et Aménagement du territoire	Théo VAN DER RAADT David GARCIA Robert AOUDIA Bruno GIRONA
Commission développement économique et Patrimoine	Mégane MOLINIER Théo VAN DER RAADT Robert AOUDIA Marianne SAMUEL-GAVAT
Commission relations acteurs économiques et publics	David GARCIA Zehira MANCINA Pierre BLONDEAU Maud VAUTHEROT

<p>POLE TRAVAUX – ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE <i>Délégation : Bruno GIRONA</i></p> <p>Commission Travaux et Bâtiments</p> <p>Commission Environnement et cadre de vie</p> <p>Commission Projets Energies renouvelables</p>	<p>Théo VAN DER RAADT David GARCIA Jean-Luc GAZEL Yannis FARGUES-MEUR</p> <p>Théo VAN DER RAADT Yannis FARGUES-MEUR Corinne LOPETEGUI David GARCIA</p> <p>Delphine GAZEL David GARCIA Pierre BLONDEAU Maud VAUTHEROT</p>
<p>PÔLE VIE SCOLAIRE – SANTÉ – SOCIAL <i>Délégation : Nadège GIL</i></p> <p>Commission Vie scolaire</p> <p>Commission Santé et Solidarité</p> <p>Commission relations avec les services et organismes de Santé et solidarité</p>	<p>Mégane MOLINIER Zéhira MANCINA Yannis FARGUES-MEUR Delphine GAZEL</p> <p>Fabienne THIVAND Corinne LOPETEGUI Laurent CHARRAS Stéphanie PEYRAS</p> <p>Laurent CHARRAS David GARCIA Pierre BLONDEAU Maud VAUTHEROT</p>
<p>POLE ANIMATION ET COMMUNICATION <i>Délégation : Cyril BOITTIER</i></p> <p>Commission Animation et Evènement</p> <p>Commission Communication</p> <p>Commission Marché de plein air et Bibliothèque</p>	<p>Stéphanie PEYRAS Delphine GAZEL Zehira MANCINA Fabienne THIVAND</p> <p>Marianne SAMUEL-GAVAT Corinne LOPETEGUI Laurent CHARRAS Mégane MOLINIER</p> <p>Marianne SAMUEL-GAVAT Corinne LOPETEGUI Jean-Luc GAZEL Bruno GIRONA</p>

POLE VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE <i>Délégation : Delphine GAZEL</i>	
Commission Vie associative Sport et Loisirs	Corinne LOPETEGUI Robert Aoudia Nadège GIL Laurent CHARRAS
Commission Jeunesse, Culture et Tourisme	Nadège GIL Marianne SAMUEL-GAVAT Stéphanie PEYRAS Corinne LOPETEGUI
Commission de gestion des salles municipales	Delphine GAZEL Nadège GIL Pierre BLONDEAU Maud VAUTHEROT

Après débat, proposition adoptée à la majorité – voix CONTRE.

2 - Désignation des délégués au sein des organismes extérieurs

Monsieur le Maire présente la proposition des délégués au sein des organismes extérieurs.

Monsieur le Maire propose au conseil de procéder à un vote pour chaque organisme ou de voter en une seule fois les propositions du tableau.

Le conseil à l'unanimité décide de voter le tableau en une seule fois.

ORGANISMES	DELEGUES	Délégués
PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT LANGUEDOC	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Jean Luc GAZEL Suppléant : Robert Aoudia
SIVU DU SAINT PONAIS	2 délégués titulaires 2 délégués suppléants	Titulaires : André ARROUCHE Jean Luc GAZEL Suppléants : Bruno GIRONA Théo VAN DER RAADT
FOYER D'ACCUEIL SPECIALISE	1 délégué titulaire	Titulaire : Marianne SAMUEL-GAVAT
ECOLE MATERNELLE	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Nadège GIL Suppléant : Zehira MANCINA
ECOLE ELEMENTAIRE	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Nadège GIL Suppléant Zehira MANCINA
HOPITAL	1 délégué titulaire	Titulaire : André ARROUCHE Maire Pdt Conseil surveillance

MAISON D'ENFANTS	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Corinne LOPETEGUI Suppléant : Yannis FARGUES-MEUR
COLLEGE DU JAUR	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Nadège GIL Suppléant : Marianne SAMUEL-GAVAT
LYCEE PROFESSIONNEL	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Yannis FARGUES-MEUR Suppléant : David GARCIA
HERAULT ENERGIE	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Titulaire : Jean Luc GAZEL Suppléant : Bruno GIRONA
CORRESPONDANT DEFENSE	1 délégué titulaire	Titulaire : Jean Luc GAZEL
CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE	1 délégué titulaire	Titulaire : Robert AODIA
SYNDICAT AGEDI pour l'informatisation des communes rurales	1 titulaire 1 suppléant	Titulaire : André ARROUCHE, Maire Suppléant : Jean Luc GAZEL

Après débat, proposition adoptée à la majorité – 2 voix CONTRE.

3 - Demande de subventions d'investissements

Monsieur le Maire propose au conseil de déposer des demandes de subventions pour les opérations suivantes :

- Travaux suite à la tempête NILS : ETAT au titre du de la Dotation de Solidarité en faveur de l'Equipement des Collectivité territoriales (DSEC).
- Travaux de sécurisation de l'entrée de la Grotte du Lauzinas - DREAL

Après débat, propositions adoptées à l'unanimité.

4 - Questions diverses

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des points suivants :

- Les dégâts suite à la tempête NILS et de la situation sur l'ensemble de la commune.
- L'organisation de la Journée ramassage des déchets prévue le jeudi 09 avril. RDV devant le parvis de la mairie à 9h.
- La chasse aux œufs, le lundi 06 avril à la source du Jaur
- Orchestre le samedi 25 avril 18h à la salle des fêtes
- La signature d'ici la fin du mois d'avril de la location-vente du Campotel.
- Le Prochain conseil municipal est prévu le Mercredi 15 avril à 18 h

Mme SAMUEL-GAVAT signale qu'un noyer menace de tomber à Combélaubert.

M. Pierre BLONDEAU demande à Monsieur le Maire s'il a des informations concernant l'éventuelle fermeture d'une classe à l'école Frescatis.

M. le Maire précise que, pour l'année 2026-2027, il n'est pas prévu de fermeture de classe mais confirme la baisse des effectifs.

M. Pierre Blondeau demande s'il est possible de mettre en place des composteurs collectifs.

M. le Maire précise que les dispositifs mis en place dernièrement, ont dû être enlevés suite aux incivilités et au manque d'entretien.

Mme Stéphanie PEYRAS signale un état sanitaire dégradé à la salle de musculation dû à un manque d'entretien. Monsieur le Maire que la commune n'est pas gestionnaire des lieux mais fera un signalement aux responsables de l'association concernée par la gestion de cette salle.

Mme MANCINA Zéhira signale que, suite à la tempête, un chêne vert menace de tomber sur une parcelle privée à l'entrée de la route de Saint Mens ; M. la Maire précise que le propriétaire a été averti.

Séance levée à 19 h 25

Le Maire,



André ARROUCHE.

La secrétaire de séance,

A blue ink signature of Marianne SAMUEL-GAVAT, consisting of stylized cursive letters.

Marianne SAMUEL-GAVAT